

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Chef de chantier du Bâtiment

Numéro du CQP :	136-2014 12 04
Date d'échéance CPNE :	Juillet 2028
Créé par les CPNE du :	4 décembre 2014

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	FFB – Fédération Française du Bâtiment 33 avenue Kléber 75784 Paris cedex 16	Stéphanie Ribeiro 01 40 69 58 19 CQPFFB@national.ffbatiment.fr

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>Le chef de chantier du Bâtiment prend en charge la réalisation de chantiers dans sa spécialité pour des opérations de petite ou de grande envergure. Sur des petits chantiers, il peut participer à la mise en œuvre avec son équipe et, sur de gros chantiers, coordonner plusieurs équipes de taille importante. Dans l'entreprise, c'est le bras droit du Conducteur de Travaux mais sur son chantier il est le manager.</p> <p>Spécialiste dans son domaine, il est responsable du respect de la sécurité, de la réglementation, de l'environnement, de la qualité, des délais et de la coordination de la sous-traitance.</p> <p>Outre des compétences techniques, organisationnelles, managériales, il doit avoir suffisamment d'autorité pour diriger les compagnons de son chantier et coordonner les sous-traitants. L'aspect relationnel tient également une place importante puisqu'il assure l'interface avec le client et dialogue avec tous les intervenants externes au chantier.</p>
---------------------------	---

Classement CCN :	Niveau E – CCN ETAM
------------------	---------------------

Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc N° 1 : Organiser un chantier à partir du dossier d'exécution	
Prise en charge du dossier d'exécution	Examiner le dossier d'exécution à partir des éléments transmis par la personne en charge de l'affaire afin de programmer les travaux.
	Réévaluer les quantitatifs de main d'œuvre et de matériel , à partir du dossier, afin d'envisager des variantes techniques ou économiques.
	Planifier les tâches des équipes en tenant compte de la coactivité afin d'optimiser l'exécution du chantier.
	Évaluer les risques en matière de sécurité et d'environnement en prenant en compte chaque tâche afin de réaliser les démarches préventives.
Préparation du chantier	Programmer les approvisionnements en matériaux, matériels, consommables, EPI afin de prévenir les ruptures.
	Planifier les moyens techniques et humains ainsi que les interventions des sous-traitants en prenant en compte le planning général TCE afin d'assurer la fluidité de l'organisation du chantier.
Bloc N° 2 : Piloter un chantier de l'exécution à la réception	
Exécution du chantier	Réceptionner les supports en effectuant un contrôle visuel afin d'assurer la continuité du chantier.
	Affecter les équipes internes et externes en s'assurant de l'adéquation des compétences avec les phases et tâches du chantier afin de permettre une mise en œuvre conforme au CCTP et au devis.
	Gérer la réalisation du chantier dans le respect des règles de sécurité afin de tenir les délais.
	Superviser la mise en place des contrôles qualité, autocontrôles et les essais en s'appuyant sur le dossier d'exécution afin de livrer un ouvrage conforme au marché.
Réception des travaux	Effectuer la levée des réserves en ayant réalisé les opérations préalables à réception afin de garantir la réception des travaux sans réserve.
	Nettoyer le chantier en effectuant le repli des matériaux non utilisés et du matériel afin de rendre le chantier conformément aux attentes du client.
Bloc N° 3 : Assurer la gestion de projet en relation avec les équipes et les autres acteurs du chantier	
Management du projet de chantier	Gérer son temps au regard des priorités pour un meilleur suivi du chantier.
	Organiser les équipes internes et externes en organisant des points d'échanges réguliers afin de garantir le bon déroulement du chantier.
	Résoudre les problèmes en analysant la situation afin de prendre des décisions à son niveau de responsabilité et permettre l'avancée du chantier.
Gestion des relations interpersonnelles	Assurer des échanges constructifs avec les autres acteurs du chantier en utilisant des arguments factuels afin d'anticiper les situations de blocage.
	Prévenir les situations conflictuelles , en lien avec la hiérarchie afin de préserver un climat favorable à l'avancement du chantier.

